

## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2014

Publication : 04/12/2014

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



REUNION DU 7 NOVEMBRE 2014

Délibération numéro 14 – 04 - 018

**Dossier n°3 : La décision modificative numéro 1.**

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 24 octobre 2014, s'est réuni le vendredi 7 novembre 2014 à partir de 15 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT.

Le quorum de l'assemblée était atteint (19 membres présents sur un total de 22 administrateurs).

*Étaient présents :*

Madame Pascale OFFREY - Messieurs Jean-Claude BERTRAND - Georges BONNARD - André CELLIER (Vice-président) - Jean-Claude CHARVIN - Georges DRU (Vice-président) - Joël EPINAT - Joseph FERRARA - Luc FRANCOIS - Olivier GAULIN - Alain GUILLEMANT - Claude GIRAUD (Vice-président) - René LAPALLUS - Alain LAURENDON - Claude LIOGIER - Iwan MAYET - Bernard PHILIBERT (Président) - Jean-Claude REYMOND - Michel ROBIN.

*Étaient excusés :*

Madame Solange BERLIER – Messieurs Jean François BARNIER - Claude BOURDELLE.

**Exposé du rapport effectué par le Président :**

Le projet de décision modificative doit permettre de répondre aux objectifs suivants :

↳ *Diminution de 600 000 € du montant des contributions* : En application de la convention établie entre le SDIS et la ville de Saint Etienne et approuvée par le conseil d'administration le 19 septembre dernier, il convient de diminuer de 600 000 € le montant de la participation stéphanoise. Cette mesure sera financée en utilisant les provisions pour risques inscrites au budget primitif 2014.

↳ *Acquisition de nouveaux engins d'intervention (2 160 000 €), en anticipation du programme 2015* : Une partie des crédits destinés au programme immobilier ne sera pas utilisée en 2014 (le démarrage de certaines opérations ayant été différé). De plus, le virement à la section d'investissement peut être

## Annexe 1 : dépenses de fonctionnement.

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-199 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	305 000,00 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>110 000,00 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20141107-14-04-018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2014

Publication : 04/12/2014



**Annexe 2 : recettes de fonctionnement.**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2014

Publication : 04/12/2014


CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
70	PRODUITS ET SERVICE DU DOMAINE ET VENTES	0 €
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	-600 000 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €
78	REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	710 000 €
64	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>110 000 €</b>

**Annexe 3 : Recettes d'investissement**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2014

Publication : 04/12/2014


CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	 MONTANTS
10	10 221	Dotation globale d'équipement (DGE)	0,00 €
	10 222	Fonds de compensation pour la TVA	-325 908,86 €
	10 228	Autres fonds globalisés	0,00 €
	1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
13	1 331	Fonds d'aide à l'investissement des sdis	0,00 €
	1 313	autres subventions d'investissement	0,00 €
16	1 641	Emprunts	325 908,86 €
28	28 031	frais d'études	0,00 €
	28 041	subventions d'équipement aux organismes publics	0,00 €
	2 805	concessions; brevets; licences	0,00 €
	281 312	CIS	0,00 €
	281 351	Installations, aménagements et bâtiments publics	0,00 €
	281 531	Matériels et réseaux de transmission	0,00 €
	281 532	Réseaux d'alerte	0,00 €
	281 561	matériel mobile d'incendie et de secours	0,00 €
	281 562	Matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 568	Aure matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 571	Ateliers	0,00 €
	281 578	autre matériel et outillage technique	0,00 €
	28 158	autres	0,00 €
	28 183	Matériel informatique	0,00 €
	28 184	matériel de bureau et mobilier	0,00 €
	28 188	Autres	0,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	305 000,00 €
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>			<b>305 000,00 €</b>

**Annexe 4 : dépenses d'investissement**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2014

Publication : 04/12/2014

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	 MONTANTS
	001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
16	1 641	Emprunts	0,00
	16 874	Autres dettes à rembourser aux communes	0,00
	2 041	Subventions d'équipement aux communes	0,00
20	2 031	Frais d'études	
	205	Concessions, droits similaires, brevets et licences	0,00
	208	Autres immobilisations incorporelles	0,00
21	2 111	Terrains nus	0,00
	2 115	Terrains bâtis	0,00
	21 312	centres d'incendie et de secours	110 000,00
	21 351	Installations, aménagements bâtiments publics	100 000,00
	21 531	Réseaux de transmissions	
	21 532	Réseaux d'alerte	
	21 561	Matériels roulants d'incendie et de secours	-15 000,00
	21 562	Matériels d'incendie et de secours	40 000,00
	21 568	Autres matériels d'incendie et de secours	
	21 571	ateliers	
	21 578	autre matériel et outillage technique	-85 000,00
	2 158	Autres	15 000,00
	21 711	Terrains nus	
	2 183	Matériels informatiques	
	2 184	Matériels de bureau et mobilier	80 000,00
	2 188	Autres immobilisations incorporelles	-40 000,00
23	231 312	Immobilisations corporelles en cours - constructions	-60 000,00
00018	231 312	CIS Saint Etienne la Métare	-1 000 000,00
00024	231 312	CIS Saint Pierre de Bœuf	5,00
00031	231 312	CIS Saint Héand	-650 000,00
00031	231 312	CIS Le Berland Roche la Molière	30 542,10
00031	231 312	CIS Saint Galmier	-190 388,10
00031	231 312	CIS Saint Sauveur en Rue	-95 159,00

**Annexe 4 : dépenses d'investissement.**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2014

Publication : 04/12/2014

00031	231 312	CIS Andrézieux Bouthéon	-95 000,00
23	231 561	Immobilisations corporelles en cours - matériels roulants	2 160 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>305 000,00</b>

Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 04/12/2014  
 Publication : 04/12/2014

augmenté suite à une économie sur les tenues d'intervention. Ces montants disponibles pourraient être redéployés, permettant ainsi de procéder à la commande de nouveaux engins d'intervention qui seront livrés pour la plupart en 2015. Les crédits d'investissement 2015 consacrés aux nouvelles acquisitions de véhicules seront donc limités au BP 2015.

↳ *Ajustements de crédits qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.* Le fonds de compensation de la TVA sera inférieur de 325 908 € par rapport à la prévision et s'établira à 1 164 091 €. En compensation, l'emprunt d'équilibre sera majoré du même montant.

oooooooooooooooooooooooooooo

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer :

⇒ Pour voter le projet de décision modificative numéro 1, conformément au document transmis aux administrateurs.

oooooooooooooooooooooooooooo

**Vu le rapport présenté par le Président,  
 le conseil d'administration prend la décision suivante :**

**Article 1 : La section de fonctionnement.**

Le conseil d'administration approuve les mouvements de crédits mentionnés en annexe 1 et 2.

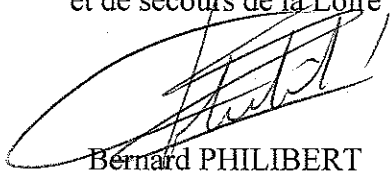
**Article 2 : La section d'investissement.**

Le conseil d'administration approuve les mouvements de crédits mentionnés en annexe 3 et 4.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	<b>20</b>
<u>Abstention</u> sur la proposition de délibération :	<b>0</b>
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	<b>0</b>

Le Président du conseil d'administration  
 du service départemental d'incendie  
 et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT